



## Réunion du Comité Syndical

du 22 septembre 2010

CS - 4.04

Compte rendu réunions de Bureau

**RAPPORT**

Présenté par Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI  
Président

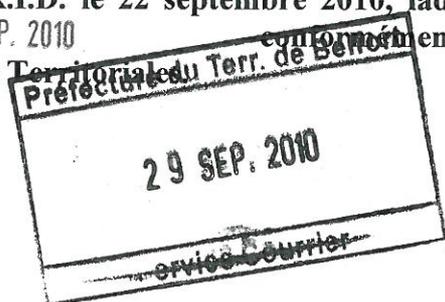
Le bureau en exercice s'est réuni les 2 juin, 7 et 28 juillet 2010.

Conformément à la délégation accordée par le Comité Syndical, il est rendu compte à ce dernier des décisions qui ont été prises.

**Le Comité Syndical :**

- **PREND ACTE** des décisions prises lors de ces bureaux.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 22 septembre 2010, ladite délibération ayant été affichée par extrait le 30 SEP. 2010 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales du Terr. de Bénin  
Dépôt en Préfecture le 29 SEP. 2010



**POUR EXTRAIT CONFORME**  
Le Président,

---

**Leouahdi Selim GUEMAZI**